

Transport fluvial

30,96 MT

Le tonnage fluvial de marchandises transportées en Wallonie s'élève à 30,96 millions de tonnes en 2025

Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie (en tonnes de marchandises)

	Exportations	Importations	Transit	Trafic interne	Total	Total Indice 1995-100
1990	8 128 643	10 087 349	10 328 861	1 820 199	30 365 052	94
1995	9 203 560	11 663 551	9 445 427	2 118 851	32 431 389	100
2000	10 919 172	17 048 780	10 818 144	3 435 006	42 221 102	130
2005	12 969 945	16 720 105	11 134 168	2 896 234	43 720 452	135
2010	13 962 813	14 164 763	11 310 925	2 817 921	42 256 422	130
2015	13 782 900	10 129 766	12 159 605	2 986 895	39 059 166	120
2019	13 551 140	10 141 188	12 680 764	2 753 816	39 126 908	121
2020	11 939 177	8 475 723	11 071 626	2 151 681	33 638 407	104
2021	11 713 401	8 685 948	11 357 222	2 417 106	34 173 677	105
2022	11 483 754	8 473 978	11 800 144	2 250 639	34 008 515	105
2023	10 896 684	8 233 628	11 070 737	1 987 561	32 188 610	105
2024	11 031 572	7 860 578	10 897 122	2 491 508	32 280 780	105
2025	9 988 164	7 690 734	11 464 859	1 811 646	30 955 403	105
Répartition par catégorie en pourcentage						
2025	32,3	24,8	37,0	5,9	100	

Sources : SPW Mobilité Infrastructures ; Calculs : IWEPS

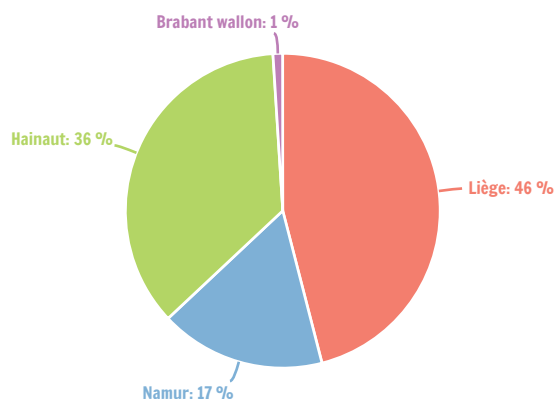
Le tonnage fluvial de marchandises transportées en Wallonie est avec 30,96 millions de tonnes en 2025 (potentiellement corrigé à 31,71 Mt, trafic non comptabilisé en raison de défauts du système de collecte des données durant 15 jours) en retrait de 4,1 % par rapport à 2024 et de 21 % au regard du chiffre de 2019 (situation d'avant pandémie et sans l'« effet inondation » de juillet 2021) ; ce faisant, ce chiffre est similaire aux tonnages du début des années 90 et il s'inscrit dans une tendance à la baisse depuis 2017 (42 Mt) et dans une érosion tendancielle du trafic imputable à l'évolution de l'activité économique et à la mutation du tissu industriel wallon.

En conséquence, notons une contraction marquée depuis 2019 des exportations (-26 %), des importations (-24 %) et du trafic de transit (-10 %). En 2025, les tonnes transportées sont principalement destinées à l'exportation (32,3 %, -9,5 % par rapport à 2024) viennent ensuite les importations (24,8 %, -2,2 %), le transit (37 %, +5,2 %) et le trafic interne (5,9 %, -27,3 %). À titre de comparaison, le transport de marchandises par voies navigables intérieures en Flandre s'élève à 66,08 millions de tonnes (+4,9 %, chiffre 2024) sur un réseau navigable cependant plus étendu (1 076 km).

Les pouvoirs publics gèrent 770 kilomètres de voies d'eau dont 450 qui offrent de larges possibilités pour le développement du transport par voie d'eau et au regard des objectifs de la Stratégie Régionale de Mobilité Marchandise. Les investissements dans le réseau wallon des voies navigables, ses écluses, ses ports et les services liés visent à positionner la Wallonie de manière attractive notamment par rapport aux ports de mer et la connexion de ce réseau aux bassins contigus. Le tonnage moyen par bateau chargé est en croissance continue et de 1 080 tonnes en 2025 (contre 826 en 2003 par exemple) ; cela peut s'expliquer par la modernisation dudit réseau.

Transport fluvial

Répartition annuelle du trafic fluvial par province en 2025 (en tonnes-kilomètres)



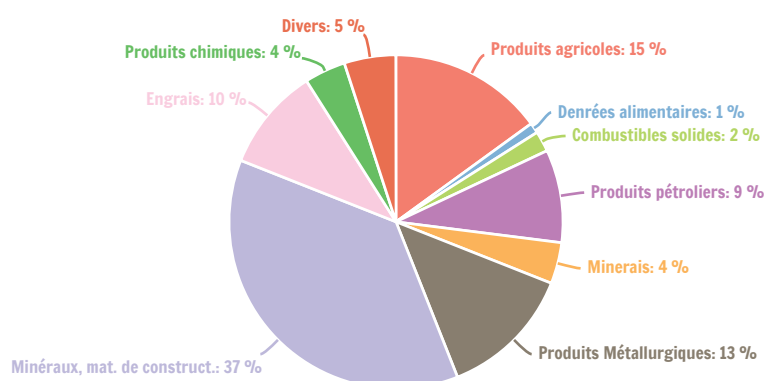
En 2025, le trafic wallon de marchandises s'élève à 1 243 millions de tonnes.km, soit une baisse de 11,8 % par rapport à 2024 (1 409 millions de tonnes.km).

L'évolution tendancielle est similaire à celle du trafic exprimé en tonnes, à savoir en retrait de 26% au chiffre de 2019.

La répartition des tonnes.km transportées par province est la suivante : 46 % pour la province de Liège, 36 % pour la province de Hainaut, 17 % pour la province de Namur et 1 % pour la province du Brabant wallon.

Sources : SPW Mobilité Infrastructures ; Calculs : IWEPS

Trafic fluvial par catégories de marchandises transportées en Wallonie en 2025 (en tonnes)



Au vu des diverses mutations du tissu industriel, le transport fluvial tend vers une diversification des marchandises transportées. En 2025, les minéraux et matériaux de construction gardent une part prépondérante (37 %, 11,3 Mt, -10 %), suivis par les produits métallurgiques (13,5 %, -0,3 %) et agricoles (14,5 %, +6 %). Ils représentent à eux trois 65 % du trafic. Notons encore les engrais (10 %, -4 %), les produits pétroliers (9 %, -2 %) et les combustibles solides (-8 %) et minerais (+4 %). La catégorie « divers » (15 %, -3 %) comprend aussi le trafic conteneurisé transbordé de ou vers la voie d'eau depuis les terminaux wallons soit 96 095 EVP en 2024 (151 252 EVP en 2020).

Sources : SPW Mobilité Infrastructures ; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Les données présentées dans cette fiche sont issues des statistiques produites par le SPW Mobilité Infrastructures (SPWMI) et concernent les statistiques de navigation marchande obtenues à partir du document « permis de circulation » détenu et déclaré par tout bateau navigant en Wallonie (informations exhaustives cf. <http://voies-hydrauliques.wallonie.be>).

L'unité "tonnes.km" exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.

EVP : équivalents vingt pieds, unité de mesure de conteneur.

Sources : SPW Mobilité Infrastructures ; Calculs : IWEPS.

Pertinence et limites

Les statistiques fournies par le SPWMI sont ventilées selon différentes catégories et disponibles directement via son site Internet (cf. lien ci-dessous). Il s'agit de données exhaustives et non le résultat d'une estimation.

Les données de tonnage transporté et manipulé peuvent être utilisées pour donner une estimation de l'activité économique sur un territoire.

Le transport de plaisance ou de personnes n'est pas repris dans cette fiche.

Pour en savoir plus : <https://infrastructures.wallonie.be/home/nos-thematiques/voies-deau/naviguer-en-wallonie/statistiques-de-navigation.html>

Personne de contact : Julien Juprelle (j.juprelle@iweeps.be) / prochaine mise à jour : mars 2027